



PROTOCOLE SANITAIRE À DESTINATION DU PERSONNEL ET DES STAGIAIRES

Mise à jour le 07/05/2020

(sous réserve des directives du Ministère du Travail qui ne sont pas encore connues)

PRINCIPES GÉNÉRAUX

- Maintien en distanciel des formations déjà engagées jusqu'au 29 mai 2020.
- Pour les nouvelles formations, une évaluation présentiel vs distanciel sera réalisée en concertation entre le Directeur pédagogique, le référent de formation et le responsable de filière. La décision finale sera validée par le directeur du CEFIM.
- Pour les formations validées en présentiel, les formateurs et stagiaires devront être présents sur le site des 2 Lions.
- Pour les formations en présentiel en dehors du site des 2 Lions, les formateurs devront se conformer aux normes de sécurité sanitaire mises en places par les gestionnaires des sites concernés.
- Pour les salariés, le télétravail sera privilégié dans la mesure où le poste le permettra.
- Des espaces sécurisés en mode coworking seront ouverts sur le site des 2 Lions pour les stagiaires des formations en distanciel qui souhaitent suivre leur formation en dehors de leur domicile.

- Les formateurs en distanciel pourront aussi accéder au centre des 2 Lions pour bénéficier des moyens techniques du centre pour continuer à animer leur formation.

ACCUEIL AU CENTRE

- L'accès au **site de MAME** sera interdit aux stagiaires. Seul le personnel du CEFIM pourra y accéder à partir du 12 mai dans le respect du protocole sanitaire mis en place par le gestionnaire du site.
- A partir du 11 mai, l'accès au **site des 2 LIONS** sera possible pour les stagiaires des formations en présentiel et à partir du 18 mai pour les stagiaires des formations en distanciel en mode coworking.
- Il est recommandé d'éviter les transports en commun pour vous rendre sur les 2 sites et de privilégier les transports individuels (auto ou 2 roues). Le stationnement est plus facile du fait du maintien de la fermeture de certains équipements sportifs et culturels dans le quartier des 2 Lions.
- Il est déconseillé de faire de covoiturage avec des personnes qui ne sont pas dans le même groupe de formation.

CAPACITÉ D'ACCUEIL

- En respect des normes nationales de distanciation physique (4m² minimum par personne), la capacité des 2 sites a été évaluée comme suit :

Nom de la salle	Capacité maximale (stagiaires et formateurs)	Commentaire
Site des 2 LIONS		
Salle IP	15 personnes	Les accès à la salle se feront exclusivement par la porte extérieure
Salle PIXEL	5 personnes	Les accès à la salle se feront exclusivement par la porte extérieure

Salle AROBASE	12 personnes	Accessible aux stagiaires des formations en distanciel
Salle WWW	12 personnes	Accessible aux stagiaires des formations en distanciel
Salle ARPANET	8 personnes	Accessible aux stagiaires des formations en distanciel
Salle COOKIE	1 personne	Réservée aux formateurs des formations en distanciel
Salle HITBOX	1 personne	Réservée aux formateurs des formations en distanciel
Salle HASHTAG	0	La salle sera reconvertie en entrée pour accéder aux salles WWW et AROBASE
Salle 404	5 personnes	Réservée aux formations
Salle PETIT STUDIO	0	La salle est réservée en cas d'alerte aux symptômes covid-19
Espace CAFÉTÉRIA	0	L'accès à l'espace cafétéria est interdit sauf accès au point d'eau
Salle DOCKER	3 personnes	La salle sera réservée au pôle administratif
ENTREPÔT	8 personnes	2 personnes max par deck de 4 avec positionnement face à face interdit
BUREAUX	1 personne par bureau fermé	
STUDIO ONE	1 personne	Réservée aux formateurs des formations en distanciel
SALLE TURING	1 personne	Réservée aux formateurs des formations en distanciel
SALLE MEZZA	0	interdiction de réunion dans cet espace
SITE DE MAME		
Salle LOVELACE	4 personnes	Réservée aux salariés

Salle HAMILTON	4 personnes	Réservée aux salariés
Salle LAMARR	4 personnes	Réservée aux salariés

- Il est interdit de modifier l'aménagement des espaces notamment en déplaçant les tables ou chaises ou en introduisant de nouvelles tables. Néanmoins, si l'aménagement proposé ne convient pas, il est interdit d'aménager avec des postes de travail en face à face et dans tous les cas la distance de 1m autour des tables devra être respectée.
- Il est recommandé dans la mesure du possible de limiter l'usage de la climatisation.

CIRCULATION

- L'espace formation du site des 2 LIONS sera accessible à partir de 4 entrées - sorties. Un fléchage sera mis en place pour optimiser la circulation des personnes afin de réduire au minimum les croisements.
- Toutes les portes seront maintenues ouvertes dans la mesure du possible
- Pour les pauses, des espaces extérieurs seront délimités en fonction des salles pour éviter la mixité intergroupes.
- La circulation et l'accès vers les sanitaires seront limités à une personne à la fois par bloc sanitaire. Les sanitaires de la partie bureau seront interdits aux stagiaires.

EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUEL

MASQUES

- Le port du masque est fortement recommandé pendant les temps de formation. Par contre, il sera obligatoire pendant les temps de pause extérieur et pendant les circulations dans le centre.
- Chaque stagiaire devra s'équiper personnellement de masques en nombre suffisant pour une journée de formation (soit 2 minimum par jour). Les masques devront être conformes aux normes en vigueur. Les protections du type foulard, bandana ... sont

interdites. En cas d'oubli, le CEFIM pourra mettre à disposition des masques chirurgicaux.

- Pour les salariés, le CEFIM met à disposition un stock de masques chirurgicaux.

GEL HYDROALCOOLIQUE

- Il est recommandé de se munir de gel hydroalcoolique. Le CEFIM mettra à disposition de chaque stagiaire et salarié une dose individuelle de gel hydroalcoolique.
- Il est recommandé aux stagiaires et aux salariés de se nettoyer les mains au savon régulièrement dans la journée et obligatoirement en sortie des sanitaires, avant et après la pause déjeuner.

ORDINATEURS / MATÉRIELS

- Des lingettes désinfectantes seront à disposition pour nettoyer les claviers et souris des ordinateurs.
- Les stagiaires ont la possibilité d'apporter leur propre clavier et souris.
- Le matériel ne doit pas être partagé entre les stagiaires (stylo, gomme, etc)

RESTAURATION

- L'espace CAFÉTÉRIA sera interdit d'accès. Les réfrigérateurs, les micro-ondes, les machines à café et les bouilloires seront neutralisés.
- Les stagiaires et les salariés devront se munir de leur repas et de leur boissons chaudes et/ou froides.
- Des bouteilles d'eau seront à disposition des personnes avec l'obligation d'inscrire leur nom sur la bouteille. Les bouteilles entamées non identifiables seront jetées.
- Les stagiaires pourront prendre leur repas dans la salle formation qu'ils occupent en respectant les distances.

SANITAIRES

- Les sanitaires du Centre restent accessibles à la condition d'une personne par bloc. Les personnes devront attendre à l'extérieur des sanitaires, derrière une zone qui sera délimitée.

NETTOYAGE

- Un nettoyage quotidien du site sera assuré avec désinfection des poignées de portes, des interrupteurs et des surfaces en contact avec plusieurs personnes.
- Les locaux devront être aérés 10 min au moins toutes les 3 heures
- Des poubelles spécifiques seront réservées pour les masques et EPI.

LIVRAISONS

- L'espace accueil de la partie Bureau du site des 2 Lions sera réservée aux livraisons. Une table avec GHA sera disposée pour déposer les colis. La personne qui réceptionnera le colis devra signer le bordereau avec son propre crayon.
- Chaque colis sera laissé sur place pendant 4 heures minimum avant son ouverture.

ACCÈS AUX ESPACES DE COWORKING

- L'accès aux salles en mode coworking sera soumis à une réservation journalière via le formulaire suivant : <https://www.cefim.eu/espace-coworking/> (32 places maximum)
- Les personnes non inscrites se verront refuser l'accès aux espaces de co-working

DISPOSITIF D'ALERTE

- Il est demandé à chaque stagiaire et salarié de prendre sa température le matin avant de venir au centre. En cas de température supérieure à 37,8°, la personne devra restée à son domicile après avoir prévenu un responsable au CEFIM au 0247402680.
- En cas de symptômes liés au covid-19 (toux et/ou fièvre) dans le centre :
 - La personne sera immédiatement isolée dans la salle PETIT STUDIO avec port du masque obligatoire. La personne devra appeler son médecin traitant, à défaut le médecin du travail.
En cas de signe de gravité (par exemple détresse respiratoire), il faudra appeler le 15 (SAMU) et organiser la possible arrivée des secours.
 - Le retour au centre ne sera possible qu'avec un certificat médical attestant de la non positivité.
 - Les autres membres du groupe devront rentrer chez eux en attendant le retour de l'avis médical.
 - La salle sera fermée et sera désinfectés en fin de journée.
 - En cas de cas déclaré, l'ensemble des personnes présentes sur le site seront informés et l'accès au site sera interdit pour les personnes qui auront été en contact avec le porteur déclaré du virus.

INFORMATIONS AU PERSONNEL ET STAGIAIRES

- Le présent document sera transmis par mail à l'ensemble stagiaires, intervenants extérieurs, salariés et mise à disposition dans chaque salle de formation.
- Les affiches du ministère sur les rappels des gestes barrières, du lavage des mains et de l'usage des masques seront affichés dans le centre.

SANCTIONS

- Le non respect des règles fixées par ce document entraînera un rappel à l'ordre dans un premier temps et dans un deuxième temps une exclusion immédiate du centre de formation.
- La direction du CEFIM est en charge de faire appliquer ces modalités.